



Saint-Alban Leysse, le 27/03/2026

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

PROCÈS-VERBAL

24 mars 2026

**Amicale du personnel de
l'État-Major du SDIS73**

Affaire suivie par : Nicolas et Cécile

AG ORDINAIRE

AMICALISTES PRESENTS

Le nombre d'amicalistes présents est de 57 et le nombre d'amicalistes représentés est de 69, soit un total de 126 participants (cf. liste d'émargement jointe en annexe n°1).

Le nombre d'adhérents, à jour de leur cotisation 2026 le jour de l'Assemblée Générale, est de 265.

Conformément aux statuts de l'association, lors d'une assemblée générale ordinaire, les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés, à savoir 64 membres.

Nicolas ouvre l'Assemblée Générale en remerciant l'ensemble des participants de leur présence.

L'ordre du jour de cette AG 2026 est composé de l'approbation du PV2025, des bilans moraux et financiers de l'année 2025, des projets de tarifs et d'activités pour les années 2026 et 2027, et des questions diverses.

1. APPROBATION DU PV DE L'AG 2025

Sans question ni remarque sur le PV de l'AG du 25 mars 2025, diffusé avec la convocation, Nicolas met au vote le PV de l'année dernière :

POUR : 126 amicalistes présents ou représentés
CONTRE : 0 amicalistes présents ou représentés
ABSTENTION : 0 amicalistes présents ou représentés

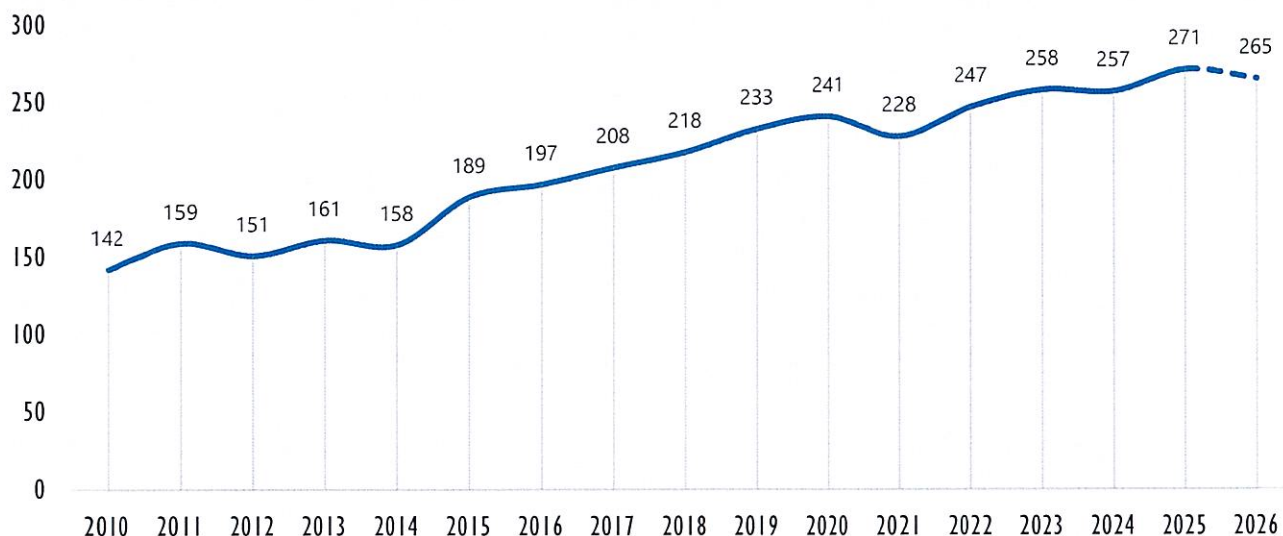
→ Le PV de l'AG du 25 mars 2025 est approuvé à l'unanimité.





2. BILAN MORAL 2025

Nicolas rappelle qu'en 2025, l'Amicale a compté 271 amicalistes, un record. La tendance depuis quelques années est toujours à la hausse (cf graphique ci-dessous), avec un quasi doublement de l'effectif en une quinzaine d'années, ce qui a un impact sur notre budget du moment où les ressources n'augmentent pas.



En 2025, l'Amicale a connu un fonctionnement normal, avec notamment l'organisation des traditionnels rendez-vous de fin d'année, la sainte-barbe et le Noël des enfants.

La Sainte-Barbe a réuni un nombre important de participants, avec 117 personnes inscrites (hors CTA). Malgré le changement de propriétaire à l'Escoubille devenu le Bout du Monde, les retours exprimés par les participants ont tous été très positifs (malgré la fraîcheur de l'espace extérieur).

Le Noël des enfants, organisé en salles Iseran et Galibier, a réuni un nombre record d'amicalistes, avec 107 inscrits au cinéma et 116 personnes présentes pour le goûter. Le nouvel espace de restauration créé avec le bâtiment E va permettre une meilleure organisation de ce moment au sein de l'État-Major.

Nicolas rappelle que l'Amicale a pris en charge 100% des adhésions à l'UDSP73 et au réseau fédéral, et il est toujours nécessaire de le rappeler. La cotisation aux autres associations permet de bénéficier d'un large et important soutien.

Les bons cadeaux ont encore été nombreux : 2 départs en retraite / 6 départs du SDIS / 2 naissances / 5 mariages-PACS pour un montant de 1130€.

Sur la billetterie, on constate toujours une évolution avec la mise en service du CNAS par le SDIS en 2024, notamment sur la vente des tickets cinéma :

- Cinéma : 338 places vendues (1800 de moins en 2023, 600 en 2024)
- Hand : 164 places vendues
- Walibi : 77 billets vendus
- Ski de fond : 55 forfaits vendus
- Piscine : 62 contremarques vendues
- Thermes Chevalley : 84 entrées vendues



L'Amicale a également organisée deux sorties ou soirées, l'une à Chambéry avec 26 inscrits et l'autre à Turin, avec 34 inscrits.

En 2025, certaines activités ou propositions ont été renouvelées :

- Les partenariats avec Savatou, l'Espace Malraux et les clubs de basket et Hand.
- La livraison de légumes (locaux et en agriculture raisonnée) par Potager City directement sur le site Etat-Major qui intéresse quelques amicalistes.
- La commande groupée de chocolats, bières, ... notamment pour les fêtes de fin d'année.
- La participation à la 2^{ème} manifestation "Octobre rose" proposée par l'UDSP73, ce qui a permis de reverser 532€ à l'UDSP (et un total avec toutes les amicales de 4000€).

En revanche, n'arrivant pas à atteindre le seuil de 10 linéaires revendus, l'offre camping proposée par Maëva à 179€ la semaine n'a pas été renouvelée.

Nathalie s'interroge sur le nombre de retraités présents à l'Amicale.

Nicolas n'a pas les chiffres précis en tête, mais il constate qu'au bout d'un certain temps, quelques uns arrêtent de prendre la cotisation. C'est important de maintenir régulièrement de l'information, notamment avec le site internet, et de proposer des activités ouvertes au plus grand nombre.

Sans question ni remarque complémentaire, Nicolas soumet au vote d'approbation le bilan moral :

POUR : 126 amicalistes présents ou représentés
CONTRE : 0 amicalistes présents ou représentés
ABSTENTION : 0 amicalistes présents ou représentés

→ Le bilan moral 2025 est approuvé à l'unanimité.



3. BILAN FINANCIER 2025

■ Etat des recettes et dépenses réalisées par l'Amicale entre le 1^{er} janvier 2025 et le 31 décembre 2025.

Pour 2025, le bilan des dépenses et des recettes est en déficit avec une perte de **+5 762,85 €**.

Les pertes et déficits enregistrés les 3 dernières années ont été stoppés. Pour rappel, en 2025, le bilan était déficitaire de **-5 033,20 €**.

Pour autant, ce résultat intègre une ressource exceptionnelle de 3 871,18 € liée à la réversion du surplus de tickets-restaurant. Sans celle-ci, le résultat est de **+1 891,67 €**, qui est toujours positif, mais montre aussi notre fragilité.

Dans le détail, selon le type d'action ou d'activités, le bilan est le suivant :

	Recettes	Dépenses	Bilan 2025	Bilan 2024	
COTISATIONS, SUBVENTION & AUTRES REVENUS	32 237,50 €	- €	32 237,50 €	25 995,62 €	+
FONCTIONNEMENT	9 624,66 €	- 8 274,28 €	1 350,38 €	1 673,56 €	-
COTISATION UDSP	- €	- 8 347,09 €	- 8 347,09 €	- 7 863,48 €	-
CADEAUX, NAISSANCES & DÉPARTS	- €	- 1 500,00 €	- 1 500,00 €	- 1 772,00 €	+
ABONNEMENTS	454,00 €	- 1 601,90 €	- 1 147,90 €	- 515,58 €	-
DÉTENTE, RELAXATION, PATINOIRES & PISCINES	3 471,00 €	- 5 209,60 €	- 1 738,60 €	-2 068,50 €	+
SPORTS	2 574,00 €	- 3 431,50 €	- 857,50 €	-1 163,50 €	+
CINÉMAS	2 157,00 €	- 3 512,40 €	- 1 355,40 €	-2 847,00 €	+
PARCS D'ATTRACTION	2 051,00 €	- 2 835,50 €	- 784,50 €	-1 207,00 €	+
TUNNEL DU FRÉJUS	1 055,00 €	- 1 259,20 €	- 204,20 €	-71,80 €	-
SAVATOU	524,00 €	- 1 191,73 €	- 667,73 €	-743,00 €	+
SKI	4 787,00 €	- 6 778,00 €	- 1 991,00 €	-2 059,50 €	+
SPECTACLES	3 631,00 €	- 4 691,00 €	- 1 060,00 €	-1 911,00 €	+
CHAMPAGNE, BIÈRES ET CHOCOLATS	2 996,85 €	- 3 187,08 €	- 190,23 €	-82,73 €	-
SAINTE-BARBE	1 190,00 €	- 5 400,00 €	- 4 210,00 €	-4 795,00 €	+
NOËL	305,00 €	- 1 782,88 €	- 1 477,88 €	-1 311,91 €	-
SOLIDARITÉ	532,00 €	- 602,60 €	- 70,60 €	-1 100,00 €	+
SOIRÉES, SORTIES, VOYAGES	2 660,00 €	- 4 882,40 €	- 2 222,40 €	-3 190,38 €	+
TOTAL	70 250,01 €	-64 487,16 €	5 762,85 €	-5 033,20 €	+

Les principales sources de recettes, avec la subvention du SDIS73 et les cotisations des amicalistes s'élèvent à plus de **32 000 €**.

Les principales dépenses concernent la cotisation à l'UDSP (**8 300 €**), la sainte-barbe (**4 200 €**), les forfaits de ski de fond (**2 000 €**) et les chèques-cadeaux (**1 500 €**).

■ Soldes des différents comptes au 31/12/2025

- Compte-courant : 1 083,05 €
- Livret A : 64 245,47 €
- ➔ **TOTAL : 65 328,52 €**

Rappel du solde des comptes au 31/12/2024 : **61 617,55 €**



Le "matelas" reste confortable, mais il est important de maintenir un niveau minimal pour les coups durs éventuels. Il permet aussi d'envisager le maintien d'une participation importante pour des activités.

■ **Bilan du commissaire aux comptes**

Le Commissaire aux Comptes, Alain LHUILLIER, a transmis son rapport sur l'analyse des comptes entre le 1^{er} janvier 2025 et le 31 décembre 2025. Il rappelle que le contrôle du Commissaire aux Comptes porte uniquement sur les mouvements et soldes de l'exercice 2025 et apparaissent sur les relevés des comptes bancaires mis à disposition. Il n'assure pas le contrôle relatif à la conformité des actions de l'Amicale sur décisions de l'AG et/ou du bureau.

Il indique que (*cf bilan complet en annexe*) :

- Tous les mouvements (157 en débit et 653 en crédit) ont pu être contrôlés au regard des factures et titres de crédit fournis et que les pièces justificatives sont présentes pour cet exercice
- Les comptes sont faciles à contrôler de par l'excellent investissement de l'Amicale.
- Les entrées-sorties des stocks liés à une activité permettent de connaître l'état de l'équilibre entre les achats initiaux et les rétrocessions aux amicalistes.

Les points de vigilance restent les mêmes que ceux de l'année 2024 :

- Depuis maintenant plusieurs années les entrées et sorties liées aux activités sont saisies par thèmes sur papier. Il serait peut-être plus aisé d'assurer un suivi des mouvements y compris pour les cotisations sur un outil plus moderne et ce pour chaque cotisant tout en permettant d'assurer un suivi des entrées et sorties des consommables.
→ **Le CA n'a pas encore trouvé un système permettant d'améliorer le fonctionnement, notamment avec le principe des permanences tenues par plusieurs personnes.**
- Il est constaté que le paiement en espèces perdure.
→ **Un rappel sera fait à nouveau aux amicalistes. Le mode de paiement en espèces ne sera plus accepté.**
- La subvention du SDIS est toujours de 20 245 € depuis maintenant plusieurs années alors que le nombre d'adhérents connaît une progression très importante.
→ **Nicolas confirme ce point. Suite à l'AG 2024, il a fait parvenir un courrier au PCA du SDIS73 demandant une augmentation de la subvention. Il n'a pas eu de réponse, mais Nicolas réitérera sa demande en 2026 pour le budget 2027.**

CONCLUSIONS : Faire vivre et animer une amicale demande un investissement important des membres du bureau et des volontaires associés afin d'offrir à ses membres un cadre de convivialité, d'activités diverses et surtout pour améliorer la cohésion entre les différents adhérents. Tous les acteurs méritent, à ce titre, un remerciement pour leur dévouement et un coup de chapeau pour la tenue des comptes qui facilite la tâche du Commissaire au Compte par sa rigueur.

Sans question ni remarque complémentaire, Nicolas soumet au vote d'approbation le bilan financier 2024 :

POUR : 126 amicalistes présents ou représentés.
CONTRE : 0 amicalistes présents ou représentés.
ABSTENTION : 0 amicalistes présents ou représentés.

→ **Le bilan financier 2025 est approuvé à l'unanimité.**



4. COTISATIONS 2027

Au vu de la situation des comptes et des effets positifs des économies réalisées, les membres du CA proposent de ne pas augmenter la cotisation pour l'année 2027, à savoir 20€ pour les actifs, 30 € pour les couples SDIS et 15€ pour les retraités.

Pour autant, cette piste n'est pas exclue, et une demande d'augmentation de la subvention auprès du SDIS sera faite auprès du Président du Conseil d'Administration.

Sans question ni remarque complémentaire, Nicolas soumet au vote d'approbation le montant de la cotisation 2027 :

POUR : 126 amicalistes présents ou représentés.

CONTRE : 0 amicalistes présents ou représentés.

ABSTENTION : 0 amicalistes présents ou représentés.

→ **Les montants des cotisations 2027 restent inchangés.**

5. PROJETS ET TARIFS 2024-2025

■ Tarifs 2026-2027

- La prise en charge et participation de l'Amicale sur les activités restera sur les mêmes niveaux que 2025 (entre 20 et 30% de participation de l'Amicale, avec possibilité de déroger sur certaines activités sur décision du CA sauf en cas d'augmentation du prestataire).

→ Les amicalistes présents ou représentés valident ce principe.

■ Activités 2026-2027

- Il est proposé de renouveler les adhésions aux associations ou structures ci-dessous pour permettre aux amicalistes de bénéficier de tarifs avantageux :

- Savatou (environ 300€ par an)
- Malraux (100€ en 2025)
- Les clubs de hand et de hockey de Chambéry et Savoie Grand Revard (partenariats gratuits).

→ Les amicalistes présents ou représentés valident ces renouvellements.

■ Sorties

- Des soirées sont à l'étude au niveau du CA. Des propositions seront soumises au vote des amicalistes quand elles seront abouties.

■ Sainte-Barbe 2026 et Noël 2026

- Sous réserve de disponibilité des salles, prestataires et de l'agenda de la direction, la Ste Barbe pourrait avoir lieu le vendredi 11 décembre 2026.

- Le Noël des enfants sera probablement fixé le dimanche 12 décembre 2026 selon les possibilités d'accueil du cinéma Challenger.



6. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Nicolas rappelle que le mandat des membres du conseil d'administration arrivera à échéance en 2027. Des élections devront donc être organisées à cette occasion. Plusieurs postes seront à pourvoir et les candidatures seront les bienvenues afin de participer activement à la vie de l'Amicale et de contribuer au renouvellement des idées.

Nicolas tient également à remercier Carole, qui va quitter le SDIS au mois de juin. Elle est membre de l'Amicale depuis son arrivée et présente au CA depuis de nombreuses années.

Sans autre question, Nicolas clôture l'Assemblée Générale Ordinaire.

St-Alban-Leysse, le 27/03/2026

Le Président de l'Amicale
Nicolas THOMAS

La Secrétaire de l'Amicale
Cécile PEYRESSATRE